

Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)

COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG

Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.

Vous transmettez votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique secretariat.quebec-cslt@diplomatie.gouv.fr

Le tuteur de stage pourra alors vous contacter pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.).

Si votre candidature est sélectionnée, **le tuteur de stage en informe le service des ressources humaines compétent du MEAE (VISTAP)**.

Le MEAE vous adresse un courriel notifiant officiellement votre sélection, ainsi qu'à votre école, avec la liste des pièces à produire pour la constitution du dossier administratif.

Votre école transmet au votre dossier complet , notifiant ainsi son accord formel. VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débuter votre stage. En aucun cas vous ne pourrez débuter votre stage avant la fin de cette procédure.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE

Duré minimum :

3 mois

Durée maximum :

6 mois

Date de début de stage souhaitée : 16/02/2026

Date de fin de stage souhaitée : 14/08/2026

Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :

Flexibilité d'un mois mais maximum de 6 mois pour des questions de visa

Qualités personnelles requises :

Fort intérêt pour les questions universitaires et scientifiques, qualités rédactionnelles, très bonne maîtrise des outils informatiques, sens du travail en équipe, autonomie.

Langues nécessaires : anglais

B2

Cliquer

Remarques éventuelles sur les langues :

Descriptif du stage, activités/missions confiées :

Au sein de l'antenne des services culturels du Consulat général de France à Québec, hébergé au Consulat général de France à Montréal, le/ la stagiaire aura en particulier pour mission de :

- Il/elle assistera l'attachée culturelle et les chargées de mission dans leurs actions quotidiennes dans la mise en œuvre de la programmation culturelle 2025 et la préparation de la programmation 2026, notamment :
 - o Rédaction de notes de tendances dans les différents champs disciplinaires couverts par le SCAC (Industries culturelles et créatives, francophonie, etc.) ;
 - o Soutien administratif et de gestion à l'activité culturelle
 - o Contribution à l'organisation d'événements (préparation des listes, suivi des invité/é) ;
 - o Préparation des notices de décoration et toute autre tâche liée à la vie du service.
 - o Appui dans le suivi des dossiers culturels pour le programme de la « Commission permanente de coopération franco-qubécoise ».

- Le/la stagiaire pourra également être mobilisé/e pour le volet communication :

- o En coordination avec l'attaché de presse, rédaction de contenus pour les réseaux sociaux du Consulat (X, LinkedIn, Instagram, Facebook, articles sur le site du Consulat) afin de promouvoir les actions soutenues et portées par le service culturel.
 - o Couvrir les événements soutenus en accompagnant l'attachée culturelle et les chargées de mission.

CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

Service culturel

Coût de la vie :

Taxes de 15% ajoutées sur pratiquement tous les prix affichés. Services téléphone portable 50 dollars - certains préfèrent garder leur numéro de téléphone français, car moins dispendieux - Internet 70 dollars. Epicerie 80 à 100 dollars / semaine. Restaurants : 13 à 15 % de pourboire à ajouter en plus des 15% de taxes.

Conditions d'hébergement (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

Pas de logement par le poste. Prévoir un budget pour une colocatation à Montréal entre 700 et 800\$ et pour un studio 1200-1300\$.

Vaccins, points particuliers de santé :

Possibilité de rendez-vous dans une clinique privée la veille pour le lendemain, selon les disponibilités. Pas de médecin traitant.

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

Transport en commun : abonnement mensuel de 100 dollars. Le centre ville est assez bien desservi.

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

Conditions d'obtention du visa :

En plus d'une AVE, les stagiaires ont normalement besoin d'un permis de travail, celui-ci peut s'obtenir soit à l'arrivée à l'aéroport sur présentation de la convention de stage et des documents relatifs au séjour (mais procédure restant soumise à l'appréciation de l'agent de l'ASFC) soit auprès de l'ambassade du Canada à Paris (mais plus long et coûteux)

Jours de repos hebdomadaires :

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche